



# COMPTE RENDU

## 64<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFPM

### 20 MARS 2021 en Visioconférence

Le président national Gérard PERODDI pour raison de santé, donne pouvoir à son vice-président Gérard CROSETTI pour ouvrir la 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire FFPM 2021, en souhaitant la bienvenue aux participants de cette AG en visioconférence et en lançant un message de soutien et de sympathie à notre président, regrettant bien entendu le fait qu'il ne soit pas parmi nous et que nous ne soyons pas à Hyères comme prévu.

## ORDRE DU JOUR

### Réunions des Commissions Nationales

- ✓ Jeudi 11 mars 2021 à 19h00 - Réunion Commission Bateau
- ✓ Vendredi 12 mars 2021 à 18h00 - Réunion Commission Haute Mer

### Vendredi 19 mars 2021 à 14h30 AG Elective – Comité Directeur Visio

- ✓ Ouverture de la 64<sup>ème</sup> AG Ordinaire par le Président National, Gérard PERODDI
- ✓ Approbation du PV de l'AG 2020, à ROCHEFORT
- ✓ Rapports nationaux
- ✓ Présentation du Master
- ✓ Vote du quitus du budget 2020, présentation du budget 2021 pour adoption
- ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
- ✓ **Arrêt de l'AG Ordinaire**

\*\*\*\*\*

- ✓ **Ouverture de l'AG Extraordinaire**
- ✓ Mise aux votes des différentes modifications et du nouveau comité directeur
- ✓ Clôture de l'AG Extraordinaire
- ✓ Rapports des Comités Régionaux
- ✓ Rapports des Commissions Nationales
- ✓ Remise récompenses fédérales
- ✓ Questions Diverses
- ✓ Clôture de la 64<sup>ème</sup> A.G.

Le vice-président demande l'approbation du PV de l'AG de Rochefort 2020, il est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT NATIONAL

Le président national, Gérard PERODDI, a anticipé son problème de santé et a enregistré une vidéo de son rapport, cette vidéo est diffusée aux personnes présentes.

GP, relève que nous sommes dans une année particulière, où un virus scélérat nous attaque, pour preuve même vacciné il a été testé positif.

- ✓ Il revient sur l'année 2020 où contre vent et marée les compétitions nationales de pêche sportive ont pu être organisées, sans le petit plus qui est notre lien la convivialité.
- ✓ Cette année 2020 a été malgré tout une année porteuse de bonne nouvelle, puisque le dossier des secrétaires d'Anglet a pu être fermé, sur une issue positive pour notre fédération.
- ✓ En annulant la décision du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Tribunal Administratif, donne raison à la FFPM et nous permet d'effectuer une nouvelle demande d'agrément à l'issue de cette assemblée.

Le travail de notre avocate associé à celui de tous nous permet aujourd'hui de nous tourner vers des projets plus ambitieux.

De très nouveaux clubs nous ont rejoints et c'est normal car notre fédération est rassurante, car nos engagements sont clairs et même limpides, pas de favoritisme, ni de coup tordu.

- ✓ La communication avant tout et la bonne humeur par-dessus tout, une des règles d'or de la FFPM est le savoir-faire, le savoir-faire légendaire sur l'organisation des concours, sur tout ce qui concerne le thon rouge, ce dossier nous le maîtrisons parfaitement, nous sommes la fédération qui a le plus d'antériorité sur ce dossier.

La pêche de loisir est dans le collimateur de ses détracteurs et doit toujours faire ses preuves, elle se trouve sous haute surveillance, il nous faut rester vigilants et ne pas déroger aux règles qui nous sont imposées

- ✓ Mais notre hobby représente une manne financière importante reconnu au niveau européen, qui dépasse haut la main ce que représente la pêche professionnelle

Chaque jour nous nous battons bec et ongles pour faire reconnaître notre passion à sa juste valeur.

- ✓ Une fois n'est pas coutume nous lançons une action commune avec la FNPP avec qui nous avons saisi le Ministère de la Mer, un courrier AR a été envoyé à Mme la ministre, afin de dénoncer le pourcentage ridicule de 1% du quota national du thon rouge, dans le même temps nous avons engagé une action en justice auprès de la Cour de Justice Européenne, pour négocier un quota en parfaite adéquation avec notre positionnement socio-économique.

Ce sera un combat de longue haleine, nous aurons besoin de vous.

- ✓ Le rapport du Sénateur Pierre MEDEVIELLE rendu en septembre 2020, n'est toujours pas paru, surement bloqué par la crise sanitaire, nous devons nous préparer à toutes les éventualités lors de sa sortie.

Pour cette raison vous pouvez compter sur nous comme nous sur vous.

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE

Un diaporama rétrospectif est présenté à l'assemblée.

- Un point sur l'évolution des licences entre 2016 et 2021 au 17 mars de chaque année, souligne une augmentation importante entre 2020 et 2021 surtout en Atlantique, dû à un retour important du thon rouge. En 2021, 19 nouveaux clubs ont adhéré à notre fédération.
- Une croissance constante des autorisations est à noter entre 2018 et 2020, il est à prévoir que 2021 risque de voir une explosion, à la vue du nombre de licenciés qui nous ont rejoints.
- Un rappel pour l'envoi des fichiers des demandes d'autorisation est fait.
- Une rétrospective sur les actualités et réunions 2020 est effectuée, dont le lancement d'un concours photos durant les 4 semaines de confinement, ce concours a rencontré un vif succès.
- Nous ressasons les conseils de prudence, le respect de la réglementation national et fédéral, mais nous sommes contraints de constater que des petits malins dérogent aux règles.

La FFPM ne peut accepter des agissements d'irresponsables, dans ce cas notre fédération agira en conséquence.

- Une pensée aux personnes qui nous ont quittés en 2020.
- Les 19 nouveaux clubs sont présentés.

## MASTER FFPM

- Jean Marie, présente le Master qui sera la compétition phare de notre fédération qui se déroulera chaque année dans un club différent.
- La compétition sera Open, c'est-à-dire que toutes les fédérations françaises ou étrangères seront invitées à y participer.
- Il se déroulera en NO-KILL, pour éviter le problème des bagues et du quota.
- Un budget conséquent est attribué à cette compétition.
- Les clubs choisis sont CNM Martigues en 2022, Le TTCP o Palavas en 2023 et le CPC à Port Camargue en 2024.
- Un logo Master est présenté.
- Dans la nouvelle nomenclature, un appel à candidature pour les années 2025 à 2028. Port Saint Louis se propose pour 2025, Bernard Primault souligne qu'un club du Grand Ouest prévoit sa candidature également.

## RAPPORT FINANCIER par le TRESORIER GENERAL

- Le Trésorier Général de la Fédération, Francis CASENAVE, expose le bilan financier 2020, qui se trouve être un résultat de 134 445€, c'est important mais la provision pour les prud'hommes a été réintégrée.
- Notre situation est pérenne et parfaitement viable sur le long terme.
- La situation financière montre que nous avons 8% de plus que l'année précédente.
- Le stock a augmenté notablement, car les marchandises attendues depuis 2 ans sont enfin arrivées.
- Le reversement exceptionnel aux régions n'a pas été renouvelé en 2020.

Les frais de réunion du comité directeur sont en baisse, il en est de même pour toutes les réunions, les salons et certaines compétitions nationales qui n'ont pu se dérouler pour cause du Covid.

De ce fait très peu de frais en 2020

Les produits sont réalisés par la reprise des provisions qui n'apparaîtra plus les prochaines années, l'adhésion des clubs et les licences qui forment la plus grosse partie.

Un vote sera demandé pour la création d'une réserve pour projet associatif, n'étant tributaire d'aucune subvention, notre financement ne doit rien à personne, nous avons préféré opter pour une totale transparence pour assumer notre statuts et renforcer notre crédibilité. En revanche nous avons la possibilité d'assurer les futurs projets en créant tout à fait légalement cette réserve.

Le trésorier propose de voter une résolution, le projet est budgétisé à hauteur de 50 000€.

La résolution est la suivante : *L'assemblée générale autorise le comité directeur à constituer une réserve pour projet associatif de 50 000€, lors des exercices suivant une réserve de solvabilité minimale de 10% de l'excédent comptable sera constituée. Le comité directeur pourra toutefois en augmenter le montant en fonction des projets en cours.*

Le quitus est donné à l'unanimité

## RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le vérificateur aux comptes Pierre BOMBOUDIAC remercie les présents de lui avoir renouveler lors de la dernière AG les 13 et 14 mars 2020 à Rochefort, leur confiance pour effectuer ce contrôle. Il souligne que cette olympiade se termine sur un dernier rapport de vérification de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer.

- Après réception de tous les éléments comptable par le trésorier général, la vérification a été effectuée dans la semaine du 14 février 2021.

- Il informe que les mouvements financiers, les concordances des comptes, classement des pièces comptables, tenu du grand livre et divers compte d'exploitation, rien à dire.
- Le résultat de l'exercice financier est très important voir le rapport financier bien établi par le trésorier général et très explicite.
- Cette trésorerie en augmentation est due à plus de licences, plus de cotisation club, pas de réunion, pas de déplacements crise sanitaire oblige.

## Arrêt de l'AG Ordinaire

\*\*\*\*\*

## Ouverture de l'AG Extraordinaire

La secrétaire générale explique que les présidents de clubs munis de leur code chiffré, sont invités à voter en ligne au travers d'un formulaire pour :

- ✓ La modification des statuts,
- ✓ La modification du règlement intérieur,
- ✓ La modification du règlement disciplinaire
- ✓ La liste présentée par Gérard PERODDI, pour l'Olympiade 2021-2024 (Annexe 06)

<b>Nbr. clubs votant *</b>	<b>95</b>	<b>6409 Licences</b>
<b>Nbr. clubs exprimés</b>	<b>74</b>	<b>6170 Licences</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>77,89%</b>	<b>96,27%</b>

Pour le détail :

	OUI			NON			NUL		
	Clubs	Lic.	%	Clubs	Lic.	%	Clubs	Lic.	%
Approbation PV 2020	74	6108	100%	-	-	-	-	-	-
Bilan Moral	74	6108	100%	-	-	-	-	-	-
Bilan Financier	74	6108	100%	-	-	-	-	-	-
Reserve Projet	67	5830	94,49%	2	34	0,55%	5	306	4,96%
Liste Olympiade	72	6123	99,24%	-	-	-	2	47	0,76%
Statuts	70	6035	97,81%	1	43	0,70%	3	92	1,49%
Règlement Intérieur	72	6123	99,24%	1	43	0,70%	1	4	0,06%
Règlement Disciplinaire	72	6122	99,22%	-	-	-	2	48	0,78%

## Clôture de l'AG Extraordinaire

\*\*\*\*\*

## Réouverture de l'AG Ordinaire

## RAPPORT DES COMITES REGIONAUX

### **Nouvelle Aquitaine** Francis LATARCHE

La région Aquitaine durant ces 4 ans a été modifiée puisqu'elle englobée toute la façade Atlantique, lors de la dernière assemblée générale à Rochefort il a été décidé de partager à nouveau, elle est maintenant réduite à l'Aquitaine et le reste est le Grand Ouest.

Cette décision est normale car nous avons des difficultés à faire déplacer les clubs sur toute cette façade.

Concernant l'Aquitaine après la scission avec la FFPS nous étions 4 clubs, aujourd'hui nous sommes 13 clubs en Aquitaine plus attirés par la pêche au thon, le nombre de licenciés à pratiquement doublé.

Seulement 3 club pêche bateau, difficulté à avoir des activités interclubs, ce sera un projet lors des prochaines réunions. La crise sanitaire n'a pas permis les réunions depuis plus d'un an.

L'Assemblée Générale se fera en présentiel entre le 15 mai et le 15 juin si c'est possible, c'est une demande forte des clubs.

### **Grand Ouest** Bernard PRIMAULT

Après la scission 2 clubs sont restés fidèles à la FFPM, en 2020 nous étions 8 clubs, cette année nous sommes 30, en 2020 327 licenciés.

La bonne gestion des quotas par les clubs nous a permis de suivre au jour le jour les prises de thon rouge. La pêche pratiquée principalement est la pêche au leurre sur chasse, certains s'essaient au broumé.

La crise sanitaire et les restrictions n'ont pas permis les manifestations communes, le Grand Pavois a été annulé.

Organisation de l'AG FFPM, juste sur la limite de l'arrivée de la pandémie, les mesures sanitaires ont privé de nombreux participants, le soir de la clôture de l'AG a été annoncé le confinement qui a fait partir tous les participants.

L'Assemblée Générale est prévue dans les mois à venir.

La Représentation de la FFPM sur le salon du Grand Pavois du 28 septembre au 03 octobre, est très importante, en 2020 de nombreuses visites, les gens sont très intéressés.

Un club s'est positionné pour organiser un concours de pêche en haute mer, qui pourrait s'appeler Pêche au Thonidés du Grand Ouest en 2022.

### **OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE** Pierre FALCE

La saison passée, malgré les contraintes, s'est déroulée sans trop de problèmes dans l'ensemble, bien que des clubs aient dû annuler leur concours, n'ont pas pu se retrouver en fin de manifestations pour échanger autour d'un verre ou d'une bonne table.

Il en a été de même pour les salons comme ceux du Cap d'Agde et de Port Camargue qui ont été annulés dans la dernière semaine, nous espérons que pour octobre 2021 le salon du Cap d'Agde puisse avoir lieu.

Nous nous étions positionnés pour Escala à Sète, qui est une vitrine importante dans la région, qui a été annulé également, nous réitérerons notre demande pour 2022.

Les clubs ont pu organiser des concours sans le moment de convivialité qui est important pour tous.

Il remercie tous les clubs d'Occitanie pour leur compréhension, ainsi que pour leur confiance, aussi bien envers notre fédération qu'à l'équipe en place au sein du comité régional.

La crise sanitaire a bloqué le déroulement du National Bateau au Cap d'Agde, par contre le National Haute Mer à La Grande Motte a tiré son épingle du jeu en alignant 58 bateaux, il faut leur tirer un grand coup de chapeau à l'organisation et aux bénévoles du PTC mené par son président Serge Roux et l'incontournable Patrice, la soirée de clôture s'est déroulée in extrémiste avant de nouvelles interdictions et contraintes sanitaires.

Dans l'espoir que cette nouvelle saison voit le déroulement de tous les nationaux, dans un climat plus serein.

## PACA Gérard CROSETTI

Présente un diaporama pour mieux expliquer ses impressions.

Il souligne une progression des clubs et des licences adultes, ainsi qu'une satisfaction de l'évolution des licences jeunes.

Il félicite les clubs qui créent des Ecoles de Pêche, qui forment les pêcheurs de demain.

Le Covid a bloqué les sorties des enfants en mer, d'où une baisse de ces effectifs en 2020.

Le département 13 affiche plus de licenciés que les départements 06 et 83, d'une part ce département à plus de clubs et plus dû à l'incidence du thon rouge.

Mais l'espoir de rattraper ce département n'est pas perdu, car la pratique du broumé se développe sur les Alpes Maritimes et surtout sur le Var.

Saison très perturbée, les concours nationaux pour la plus part ont été annulés, seul la Coupe Nationale HM à Martigues a pu se dérouler.

Il espère également que cette saison 2021 soit moins perturbée par la Covid, mais insiste sur le fait que nous devons rester prudents.

Pour les concours interclubs le risque n'est pas trop grand, par contre les nationaux sont soumis à une autorisation administrative, les engagements financiers liés à ces concours sont lourds, espérons que nous pourrons les mener à bien et valider ces projets.

Il garde espoir pour le maintien du National Bateau qui doit se dérouler au mois de mai à Hyères.

Les souhaits sont de rallonger la période de No-Kill, qu'il soit accepté que les Germons pris en dehors de la zone adjacence du PNPC, ne soit pas pénalisé et qu'un frein soit mis pour le millefeuille de la réglementation.

Il demande que les pêcheurs restent solidaires et vigilants face aux nouvelles contraintes qui n'ont pour but de réduire les zones de pratiques de nos activités loisir.

Des zones de protection se préparent, le regroupement des clubs locaux FFPM a fait reculer, mais le projet n'est pas pour autant abandonner.

Le but final est de créer des zones protégées et donc interdites à la pêche de loisir.

Des gardes jurés pour le contrôle des actions de pêche, qui sont employés par les comités de pêche professionnelle.

Gérard CROSETTI que cette AG est la dernière des trois mandats qu'il a couvert à la suite de Jacques CHAMPOLEON, il présente son remplaçant Roger ALBERTO, qui sera à la hauteur de tâche qui l'attend.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### Commission Bateau, présentée par Richard GRIMAUD

Il informe que cette AG est la dernière en tant que responsable de la Commission Bateau, de ce fait il désire faire une rétrospective du travail que nous avons accompli.

#### 2016

- Il avait été dit que nous ne pourrions plus faire de concours,
- nous avons abandonné le règlement FIPS pour partir sur un règlement allégé,
- une diminution de 50% de l'engagement
- la création d'un National Bateau par équipes.

#### 2017

- 1<sup>er</sup> National bateau par équipes organisé par l'Amical des plaisanciers de Carnon à Carnon, 39 engagés.

## 2018

- 2ème National bateau organisé par le Club de Pêche Pointe du Gouron à Bormes les Mimosas, 52 engagés

## 2019

- 3ème National bateau organisé par le Club Maritime d'Hendaye Txingudi à Hendaye, 69 engagés.

Pour toutes ces compétitions il faut noter une super organisation.

## 2020

- Le 4ème National bateau devait se dérouler au Cap d'Agde, les dates ont été changées, d'autres options ont été proposées, mais les restrictions sanitaires n'ont pas permis de réaliser cette manifestation.

Richard espère qu'en **2021** il sera possible de confirmer que plus de 70 engagés seront présents pour le National Bateau.

Il présente ses remplaçants qui sont au nombre de deux,

**Caroline HOUNIEU** qui sera responsable de l'Ouest de la Méditerranée de Valras à Port Vendres et de la Côte Atlantique d'Hendaye à Dunkerque.

Caroline, informe qu'elle est heureuse de rejoindre l'équipe, qu'elle va essayer de faire aussi bien que Richard, sinon mieux et d'être présente pour aider tout le monde dans la mesure du possible.

**Gilbert COURME** qui sera responsable de l'Est de la Méditerranée de Menton au Cap d'Agde.

Gilbert, très heureux de rejoindre au sein du comité FFPM, il compte beaucoup sur Caroline, il essaiera de suivre la directive de Richard qu'il trouve très bien, s'il devait avoir des changements ils seraient minimales et il va essayer de faire aussi bien que Richard.

## 2021

- 4ème National Bateau organisé par le Club de Pêche Sportive Hyérois à Hyères, du 13 au 15 mai

L'organisateur Gérard CROSETTI fait part que son grand souhait est que cette compétition se réalise, car le site est magnifique et permet de pouvoir pêcher en toute convivialité, il croise les doigts.

Un calendrier prévisionnel est présenté,

**2022**, le 5<sup>ème</sup> National de Bateau sera organisé à Carnon par l'Amical des plaisanciers de Carnon

**2023**, le 6<sup>ème</sup> National de Bateau sera organisé à Bormes les Mimosas par les pêcheurs de la Pointe du Gouron

Pour 2024 et 2025 nous sommes en attente de l'accord des clubs, dont un club de l'Atlantique en 2024, d'ici un mois.

Les souhaits de Richard pour les années à venir

- Créer un challenge école de pêche
- Créer un national bateau jeune.



**Commission Haute Mer** présentée par Jean Marie PEREZ

- Le Bilan sur l'année 2020
- Les Concours Nationaux 2020
- La saison 2021
- Les concours nationaux 2021
- Le règlement HM

Un historique des quotas pour la France est présenté, un point sur les demandes d'autorisation, les licences, les bagues.

Le souhait est qu'il soit attribué une bague par bateau déclaré pour permettre des sorties en toute sérénité, cette demande est récurrente à chaque réunion avec la DPMA.

La saison a été difficile à cause du Covid,

Un tableau récapitulatif par région pour la saison 2020 est commenté. Il est rappelé que nous ne devons pas dépasser le quota cette année, sous peine d'avoir une réduction de celui-ci en 2022.

Une explication est faite sur les prérogatives de l'ICCAT, qui établit les recommandations de la pêche du thon rouge.

Pour la saison 2021, les quotas poids et bagues restent identiques à 2020

La période de NO-KILL est du 01/06 au 15/11

La période de capture est du 03/07 au 29/08 et du 13/09 au 01/10

Le règlement de traine reste identique.

Le règlement broumé a évolué.

### **Il a été décidé :**

- **Pour le broumé,**

Récompenser le pêcheur qui prend le plus de poisson, une maille sera fixé par l'organisateur, tous les poissons en-dessous de la maille devront être relâchés mais pris en compte dans le classement.

Seuls les thons et les espadons seront pris en compte lors des compétitions

L'utilisation des ancres virtuelles n'est pas interdite, son utilisation est laissée au libre choix de l'organisateur.

Le classement par points est expliqué dans le diaporama.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Question sur le rallongement de la période de no-kill La présence de poisson en début mai, est-il possible de débiter le no-kill au mois de mai ?**

Un problème persiste car mai est la période du fraie, la demande qui a été faite cette année lors de la réunion avec la DPMA, n'a pas été prise en compte dans le nouvel arrêté.

Il est possible que ce soit proposé en 2022.

Avant de montrer cette pratique aux jeunes il faut que nous sachions la maîtriser, dès que l'on s'y intéresse, il est rapide d'en être mordu, et ça entraîne beaucoup de compétence et de savoir.

Il faut se développer et je vous incite à tous à se mettre à ce type de pêche, nous en sommes tous capable, cette pêche peut être pratiquée partout et pour toutes les espèces.

Il propose à tous d'échanger et de fournir les documents pédagogiques mis en place et le site internet, de partager cette passion.



### **Commission Discipline et Homologation, présentée par Henri MONICH**

Au niveau de la commission homologation en 2017 et en 2019, trois personnes ont fait valoir leur prise pour une homologation.

Une demande émanant de l'Île de la Réunion pour un pêcheur qui a pêché avec un double hameçon, un fil fin, cette possibilité n'existe pas dans le règlement homologation.

Il est demandé au Comité Directeur leur accord pour ajouter cette petite mitraille dans le règlement et homologué cette prise.

### **Cette demande a été validée par la suite par le président national Gérard PERODDI**

Pour la commission discipline il y a eu un souci en 2019 au club de l'ANPG, qui a récidivé en 2020 avec 3 pêcheurs qui ont enfreint la réglementation.

Ce club est parti dans une autre fédération car il n'acceptait pas la décision de notre fédération de se porter partie civile, ainsi que les sanctions proposées.



Pour la future commission 5 membres sont déjà listés, mais il est encore possible de poser sa candidature pour l'étoffer.

### **Commission Féminine**, présentée par Simone FALCE

Le Covid a stoppé net l'engouement de cette commission, mais très prochainement une visioconférence sera effectuée pour reprendre contact d'une part et relancer l'enthousiasme du départ et pour monter un petit projet.

## MÉDAILLES FÉDÉRALES







Cette remise de médaille est vraiment très spéciale sur deux points,

- Le premier est que, ces médailles sont à chaque AG, remises par le président Gérard PERODDI,
- Le second est que nous soyons en distanciel,

Mais toutes les régions espèrent pouvoir les remettre en main propre le plus rapidement possible aux personnes nominées.

### **PACA demandé par le président régional Gérard CROSETTI**

#### Médaille de Bronze




-  AUTRAN Claudine, Secrétaire au Club de Pêche Sportive de la Napoule
-  DENIZOT Jean Georges, Licencié au Sarranier de La Londe
-  CROUZAUD Patrick, Trésorier au Club de l'Estaque Mourepianne
-  COURME Gilbert, Président du Club de la Pointe du Gouron
-  BARRUE Christophe, Directeur de la base nautique municipale du port de Hyères
-  RAFFY Christian, Président du club de l' Association des Plaisanciers Indépendants du Port de la Pointe Rouge

#### Médaille d'Argent

-  GARZIGLIA Patrice, ancien président du Tuna Fishing Club de Beaulieu



### **OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE demandé par le président régional Pierre FALCE**

#### Médaille de Bronze

-  GONNOT Marc, Secrétaire au Centre Pêche Camarguais
-  DE SANTIS Antoine, Ancien Président du Palavas Thon Club
-  MAZEL Gilles, Président du BlueFin Thon Club

### **GRAND OUEST demandé par le président régional Bernard PRIMAULT**

#### Médaille de Bronze

-  CAPITAINE Pascal, Bénévole au Fémo Casting
-  BEAU Michel, Bénévole au Fémo Casting

Gérard PERODDI  
Président National FFPM



Simone FALCE  
Secrétaire Générale FFPM



